

Championnat M3

- Objectifs

1. Donner une importance sportive aux joueurs de M3 avec des « concours dédiés » au sein de leur Ligue
2. Double chance de qualification au Championnat de France
 - 1 par les « concours dédiés »
 - 1 par le fédéral
3. Permettre l'ascension à la M2 par équipe et non par points.

- Le projet

À compter de la prochaine saison, il sera possible de déclarer une équipe en M3 avec 3 joueurs minimum d'une même AS/ESB pour disputer les 5 concours dédiés organisés au niveau de la ligue ou du Comité sportif.

Sur ces compétitions, seules les équipes déclarées participeront, l'équipe peut être complétée par 1 à 3 «jokers» (complément d'équipe) de l'AS/ESB qui pourront par ailleurs évoluer avec d'autres équipes de l'AS/ESB. Ces jokers peuvent être des joueurs de 3^{ème} ou 4^{ème} division.

Les équipes qui terminent dans les premières places du classement (nombre défini par la LBR ou CS), se qualifient directement au championnat de France quadrettes M3 et accèdent en M2.

Les joueurs qui ne seront pas retenus dans l'équipe qualifiée au championnat de France par les concours dédiés pourront se monter librement pour le fédéral régional.

Pour la première saison d'application, il est proposé que l'accession en M2 se fasse sur la base du volontariat.

Le nombre de qualifiés quadrettes M3 reste le même au total sur chaque LBR/CS, mais charge aux LBR/CS de répartir les places qualificatives entre les concours dédiés dont elles ont la charge et le ou les fédéraux régionaux. Les LBR/CS ont l'obligation de proposer les 2 modes de qualification.

Mise en pratique

- Équipe formée AS ou ESB

Peut-être voir une négociation par Ligue (uniquement dans certaines ligues)

- 3 joueurs de base, déclaration facile au préalable

- 2 joueurs obligatoires (licences déposées) sur le terrain lors des « concours dédiés »

• Possibilité de compléter avec des joueurs de M3, M4, F3, F4

• Attention : 1 joueur déclaré dans une équipe ne peut pas compléter une autre équipe

• Équipe engagée sous le nom de l'AS ou ESB

• Aide ou subvention possible car dénomination Nat 3 au lieu de M3

• Le nombre et le mode pour la montée en M2 sera vu en même temps que la réforme M2

Déroulement de la compétition

- 5 « concours dédiés » par Ligue

- Dates fixées par la FFSB

- Points pour ces « concours dédiés » seront fixés par la FFSB

- Engagement de participation aux 5 concours

- Poules ou groupes : en fonction du nombre de participants

- Les Ligues, sous couvert de la FFSB, seront libres de choisir

• Faire les « concours dédiés »

• Faire les « concours dédiés » et des fédéraux

• Faire seulement des fédéraux

- Pour la saison 2022-2023, on repart sur les mêmes bases de qualifiés

Les Ligues devront tenir informée la FFSB pour l'homologation des qualifiés, le suivi et le déroulement de leurs concours.

Le règlement de la Ligue BFC

François Lardy : « ce projet est à mettre en place au niveau de la Ligue BFC. Le nombre de qualifiés pour le France M3 restant le même, c'est à dire 5 (sans le CSB 71).

1. Qualification de cinq équipes au France quadrettes M3.

- Si 8 équipes inscrites aux concours dédiés : 1 qualifiée
- De 9 à 16 équipes inscrites aux concours dédiés : 2 qualifiées
- Un fédéral régional pour le District, le 21 et le 39 : 2 qualifiées (ou 3 si pas plus de 8 équipes en concours dédiés).
- Un fédéral régional pour le 58 et le 89 : 1 qualifié

Soit un total de 5 équipes qualifiées comme auparavant.

2 – Inscriptions des équipes aux concours dédiés :

- L'équipe s'inscrit sous le nom de son AS qui désigne un chef d'équipe.
- L'AS et le chef d'équipe signent un document qui les engage à participer aux cinq compétitions dédiées.
- Il sera demandé à l'AS un chèque de 150 € d'inscription par équipe (30 € par compétitions) à l'ordre de la Ligue BFC. Il y aura une redistribution par la Ligue de 15€ par partie gagnée (virements aux clubs organisateurs).
- Inscriptions jusqu'au 30 septembre.

3. Dates et lieux des compétitions

- Dimanche 6 novembre 2022 à Lons-le-Saunier ou Chenove
- Dimanche 4 décembre 2022 à Beaune ou Chenove
- Dimanche 22 janvier 2023 à Besançon
- Dimanche 19 février à Chenove ou Lons-le-Saunier
- Dimanche 5 mars à Besançon

4. Déroulement des compétitions. Le système de jeu définitif sera validé en fonction du nombre d'équipes inscrites

- Elle se disputera en groupes (adapté en fonction du nombre d'équipes inscrites)
- Quatre parties maximum dans la journée.
- Durée des parties 1 h 45, début des parties à 9 h ou 9 h 30 selon le graphique groupe adopté.
- Pour le classement final, des points seront attribués à chaque partie gagnée (avec des points majorés pour les 1^{er} suivant système abordé).
- Un coefficient majorateur sera attribué lors de la 4^e et 5^e journée afin de donner une chance de qualification aux équipes mal classées lors des 3 premières journées. Toutes les journées seront donc importantes.

Tous les joueurs des équipes non-qualifiées pourront participer aux fédéraux.

5 – 13 équipes déclarées potentielles au sein de la Ligue BFC

– 21 : 4

– 39 : 2

Siège : boulodrome des Trappistines 31, rue Pillet 71000 MACON

– 89 : 1

– District : 4 (+ 1 en attente)

– 58 : 2